



Comité pour une **PAIX JUSTE** au Proche-Orient

Contre tous les racismes

Membres du Comité pour une paix juste au Proche-Orient, nous sommes des hommes et des femmes d'horizons politiques, professionnels, philosophiques et religieux différents, réunis par une même soif de justice. Notre engagement pour les droits du peuple palestinien s'inscrit dans la droite ligne des principes édictés par la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 10 décembre 1948.

Défendant l'égalité des êtres humains et des peuples, nous dénonçons toutes les formes de racisme, quelle qu'en soit la cible.

Nous sommes convaincus que le conflit israélo-palestinien est de nature coloniale, avec un dominant, l'Etat d'Israël, puissance nucléaire, allié privilégié de la première grande puissance mondiale, et un dominé, les Palestiniens, qui vivent au quotidien l'occupation et la colonisation israéliennes, après que 750 000 d'entre eux (90% de la population palestinienne) ont vécu l'expulsion de leurs terres en 1947-1949.

Nous sommes également conscients qu'Israël se définissant comme État juif et les Palestiniens étant majoritairement musulmans, la dimension religieuse, naturellement présente, est instrumentalisée à des fins politiques.

Nous sommes conscients que les préjugés antijuifs sont persistants. Le racisme à l'égard des juifs – traditionnellement appelé antisémitisme, a une longue histoire européenne et chrétienne très douloureuse qui a culminé dans le génocide nazi, la Shoah, dont 6 millions de femmes, hommes, enfants et vieillards furent les victimes. Nous condamnons ces préjugés et luttons contre eux s'ils viennent à se faire entendre dans le cadre du soutien à la cause palestinienne.

Aujourd'hui, l'antisémitisme s'exprime de nouveau ouvertement, il est le fait principalement de nationalistes xénophobes (au pouvoir dans plusieurs pays européens) et de suprémacistes blancs américains, parfaitement en accord avec le Président Trump et ses conseillers pasteurs évangélistes. Certains parlent d'un « nouvel antisémitisme », qui serait le fait à la fois des musulmans et de la gauche « radicale », un nouvel antisémitisme qui se dissimulerait sous l'antisionisme. Pourtant les différentes études¹, en France notamment, relativisent cette perception et rappellent qu'aujourd'hui le racisme le mieux partagé est le racisme antimusulman.

¹ Par ex le rapport 2017 de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, France.

Quoi qu'il en soit, la vigilance s'impose, face à l'antisémitisme comme à l'islamophobie.

Il est regrettable de constater que depuis une douzaine d'années et de façon de plus en plus systématique, la lutte contre l'antisémitisme est toutefois mise au service de la défense d'Israël et de sa politique d'occupation et de colonisation.

Assimiler à du racisme la critique d'un État et de sa politique, droit fondamental en démocratie, ne peut conduire qu'à banaliser le véritable antisémitisme.

Ceux qui acceptent la confusion entre l'antisémitisme et l'antisionisme voire la critique d'Israël font le jeu du gouvernement israélien d'extrême-droite. Celui-ci a pour seul souci le soutien indéfectible à sa politique : il ne s'inquiète nullement des retombées de celle-ci pour les communautés juives elles-mêmes, qui se voient confondues avec la politique israélienne. Il devient difficile pour les non-initiés et pour les jeunes qui s'identifient aux Palestiniens, de comprendre que les juifs de la Diaspora n'ont rien à voir avec la répression des Palestiniens : en effet, ils n'entendent qu'un discours juif officiel, tel celui du CRIF en France, à l'unisson avec Israël, en toutes circonstances. C'est ce discours dominant uniforme qui créé l'amalgame Israélien / Juif que des instances telles que le CRIF, en pompier-pyromane, entendent par ailleurs dénoncer.

Pourtant il existe de nombreuses autres voix juives, qui se dissocient de la politique israélienne et appellent au respect des droits des Palestiniens : Union juive française pour la paix (voir leurs clips « [Paroles juives contre le racisme](#), dont le clip [Hiérarchie des racismes ?](#)), Union des progressistes juifs de Belgique, Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Palestine, Jüdische Stimme für gerechten Frieden in Nahost, Jews for Justice for Palestinians, European Jews for a Just Peace, Jewish Voice for Peace, etc. Être juif ne signifie certainement pas être un inconditionnel d'Israël. D'ailleurs aujourd'hui les défenseurs les plus nombreux et les plus ardents d'un Israël expansionniste sont les chrétiens évangéliques ou sionistes chrétiens (90 millions aux USA, dont le vice-président actuel Mike Pence).

Ces autres voix juives contribuent au travail pédagogique visant à expliquer la différence entre la politique répressive et criminelle d'un Etat qui se définit comme juif et des citoyens de religion ou tradition juive dans les différents pays du monde. Malheureusement elles sont souvent ignorées ou condamnées (ainsi de la présidente de Jewish Voice for Peace, déclarée persona non grata en Israël).

La campagne actuelle visant à imposer la définition de l'antisémitisme retenue par l'International Holocaust Remembrance Alliance en 2016 (lien sur le [dossier IHRA du site](#)) marque une étape supplémentaire dans la stratégie israélienne visant à assimiler la solidarité avec le peuple palestinien à de l'antisémitisme. En effet, les exemples qui accompagnent cette définition se focalisent sur Israël et visent à décourager toute critique à son égard. Ils sont utilisés dans plusieurs pays pour interdire des conférences, décrédibiliser les adeptes du mouvement BDS et détruire la réputation de toute personnalité politique en vue qui oserait dénoncer l'occupation et soutenir les droits des Palestiniens.

Le CPJPO condamne toutes les formes de racisme, y compris les [plus de 60 lois israéliennes discriminatoires, particulièrement la loi constitutionnelle sur l'Etat-nation juif, adoptée en](#)

[juillet 2018](#) par la chambre des députés israéliennes, et qui grave dans le marbre les droits privilégiés des Israéliens juifs et le statut de citoyen de seconde zone des Palestiniens d'Israël.

2.10.2018